

Nous profitons de cette dernière Newsletter Pays/GAL 2017 pour vous faire un retour sur les actions menées par le Pays d'Uzège-Pont du Gard ces 6 derniers mois. A partir du 01/06/2017, ces actions seront portées par une nouvelle structure : le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR), fusion du Pays et du Syndicat Mixte du SCoT. De nouveaux outils de communication seront développés par le PETR pour continuer à vous informer. Dès à présent, vous pouvez consulter le site internet du PETR [www.petr-uzège-pontdugard.fr](http://www.petr-uzège-pontdugard.fr).

Si vous ne souhaitez pas faire partie de la liste de diffusion des actualités du PETR, nous vous remercions de nous adresser un mail à [contact@pays-uzège-pontdugard.fr](mailto:contact@pays-uzège-pontdugard.fr)

## ACTU DU PAYS

### Le Pays devient PETR

Suite à la réunion initiée par l'Etat et le Conseil Départemental du Gard en décembre 2016 afin de répondre aux réformes successives relatives aux collectivités territoriales (Art. 79 de la loi MAPTAM) de faire évoluer les structures portant la dynamique de développement local. Les élus locaux ont souhaité s'engager dans la création d'un Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) en réunissant au sein d'une même structure le Pays et le SCoT afin notamment de rationaliser les différents outils de développement local. Le siège administratif du PETR à compter du 1/06/17 sera situé au 2 rue Joseph Lacroix à Uzès (jusqu'alors siège du Pays).

[En savoir plus ...](#)

### Assemblée Générale Ordinaire et Assemblée Extraordinaire du Pays du 23 mai 2017

Comme chaque année, les membres de l'assemblée générale du Pays se sont réunis le 23 mai dernier pour approuver les rapports 2016 : moral, d'activité, de gestion et des comptes de l'année écoulée.



L'occasion pour le Président et son équipe de présenter à ses membres les actions portées par le Pays mais aussi le prévisionnel d'action 2017.

[En savoir plus ...](#)

L'AGE qui suivait a permis de faire une présentation du PETR aux membres et de délibérer sur des modifications de statuts incombant au transfert.

### Club des entrepreneurs



- Chaque année l'annuaire du Club est réédité, il rassemble une fiche de présentation des entreprises membres et est à disposition dans nos locaux sur simple demande ou en téléchargement sur notre site internet.

[Téléchargement de l'annuaire du club 2017](#)



- Depuis janvier, les membres du Club ont déjà pu se réunir à 6 reprises et d'autres rencontres sont encore prévus dans le plan d'action 2017.

[En savoir plus...](#)

## Tourisme



- **Ĉenotourisme** : Le 22 mai 2017 ont eu lieu les Rencontres de l'Ĉenotourisme en Pays Uzège-Pont du Gard à l'initiative du Pays et en partenariat avec les Offices du Tourisme du territoire ainsi que les acteurs du monde viticole à la Maison des Associations de Castillon du Gard.

[En savoir plus ...](#)

- **Les boucles cyclo-découvertes** : Sur le Pays, 6 boucles ont été identifiées et validées par le Conseil Départemental du Gard. En 2017, un bureau d'étude mandaté par le Pays réalisera le Schéma de Signalétique et une estimation financière de chaque boucle.

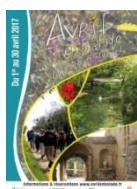
[En savoir plus ...](#)



- **La Truffe noire du Pays d'Uzès et Pont du Gard**.

4 pique-niques truffés en calèche ont eu lieu en janvier et février. Au cours de la journée, 3 expériences autour de la truffe noire au rythme de l'attelage, à la découverte des truffières et des paysages typiques du Duché d'Uzès.

[En savoir plus ...](#)



- **Avril en Balade 2017**, La 14<sup>ème</sup> édition s'est tenue du 1<sup>er</sup> au 30 avril. Une trentaine de balades avec de nouvelles thématiques : photo, danse, yoga ont été proposées dans le but de favoriser l'activité touristique d'avant-saison et de promouvoir la randonnée à l'échelle du territoire. Une fréquentation en hausse en 2017, due aux nouveautés énoncées et au superbe soleil de printemps !

## Contrat de ruralité : porté par le PETR



Le Pôle d'Équilibre Territoriale et Rural (PETR) est l'animateur du contrat de ruralité en tant qu'espace de réflexion, de coordination et d'ingénierie. Ce type de contrat a été considéré comme une véritable opportunité pour le PETR pour développer une action partagée en faveur de l'attractivité de son territoire. Le contrat cadre a été signé le 15 mars 2017 pour une durée de 6 ans en Préfecture du Gard.

[En savoir plus ...](#)

## ACTU DU GAL

### Bilan de la 1<sup>ère</sup> année du programme LEADER



Depuis le démarrage opérationnel du programme LEADER au printemps 2016, 12 dossiers ont été validés en Comité de Programmation pour un montant global estimé de 468 179 € soit environ 27% de l'enveloppe octroyée au Pays d'Uzège-Pont du Gard de 1 750 000 €.

[En savoir plus ...](#)

### LEADER, partenaire des projets sur le territoire



Le programme LEADER est ouvert **aux associations, entreprises ou collectivités**. Les projets doivent être innovants et s'inscrire dans la stratégie du territoire : tourisme durable, créativité et développement économique et/ou cohésion sociale. Nous comptons sur vous pour relayer cette information auprès de vos réseaux.

L'équipe LEADER se tient à votre disposition pour tout renseignement.

[En savoir plus ...](#)

## CELA NOUS CONCERNE

Le PNR de Garrigues avance à grand pas. Une grande étape a été franchie ce 31 mars à Vers-pont-du-Gard ou les membres du comité de pilotage du projet de Parc Naturel Régional des Garrigues, dont fait partie le Pays, ont validé la nature juridique de la structure porteuse du PNR : de type associatif.

[En savoir plus ...](#)



Bientôt, 4 Ateliers relais en location à Théziers, Coup de "pousse" pour l'installation des entreprises. Soucieuse de favoriser la création et l'implantation d'activités économiques sur son territoire pour soutenir l'emploi et le développement économique, la Communauté de communes du Pont du Gard investit dans la construction d'ateliers relais.

[En savoir plus ...](#)



Animé par la Communauté de communes du Pays d'Uzès, le contrat de ville constitue le nouvel outil d'intervention pour un quartier prioritaire. Etabli pour 5 ans (2015-2020), il est bâti sur trois piliers : le social, l'urbain et l'économique. Il est co-construit avec les habitants du quartier, les différents partenaires institutionnels et les acteurs locaux.

[En savoir plus ...](#)

## AGENDA

Calendrier des manifestations du printemps en ligne ([lien vers site Pays page dédié](#))

Prochaines rencontres du Club des entrepreneurs (réservé aux membres):

- 8 juin : Groupe thématique « bâtiment »
- 12 septembre : Atelier « La sécurité en entreprise »
- 12 octobre : Atelier « Créativité et marketing de l'innovation »
- 14 novembre : Atelier « Les aides à l'embauche »
- Décembre : Soirée conviviale

RDV LEADER :

- 9 juin : CoTech leader
- 27 juin : Bureau
- 4 juillet : CoProg

RDV tourisme

- 3 journées de formation à l'automne sur le tourisme viticole, afin de créer un réseau de prestataires oenotouristiques.